

Tourcoing (59), samedi 26 avril 2008 - 9h00 - 18h00

Hospice d'Havré 100 rue de Tournai - Métro Tourcoing Centre

# ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLU-ES : BUDGET, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UNE COMMUNE

9H00

## ACCUEIL ET ÉMARGEMENT

9H15- 10H15

## PRÉSENTATION DES JOURNÉES ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Présentation du droit à la formation
- Présentation des réseaux thématiques, des méthodes et outils collaboratifs et pratiques de parrainage.

*Par Dominique Plancke, Président du Groupe « les Verts » à la ville de Lille et Bernard Despierre, maire-adjoint de Tourcoing et conseiller à la communauté urbaine de Lille*

10H15- 13H00

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

### - Objectifs

- Comprendre le fonctionnement du conseil municipal, son organisation, le rôle du maire et de ses adjoint-e-s, les droits et les obligations des élus.
- Parfaire sa connaissance des compétences d'une mairie, connaître son fonctionnement (secrétariat général, services, mode de gestion, organismes para-municipaux, satellites).
- Savoir situer une municipalité dans son environnement institutionnel (intercommunalité, relations avec les autres échelons territoriaux).

### - Contenus

- Les compétences de la commune.

- Les pouvoirs, droits et obligations du maire, de ses adjoint-e-s, des élu-e-s municipaux-ales, de l'opposition ; le statut de l'élu-e.
- L'accès aux informations ; les contrôles (de légalité, financiers, techniques) ;
- La responsabilité pénale de l'élu-e.
- Les services de la commune : le secrétariat général, le personnel communal.
- Les organismes para municipaux (Centre communal d'action sociale, office HLM, SEM, etc.).

*Par Alain Vantroys, fonctionnaire territorial*

14H45- 18H00

## FINANCES LOCALES : COMPRENDRE LE BUDGET LOCAL

- Apprendre à lire un budget communal, savoir extraire les éléments essentiels.
- Avoir une analyse critique. Être en mesure de débattre en conseil municipal.
- Savoir budgéter un projet municipal construit avec les citoyens.
- Comment Elaborer un budget participatif.
- Acquérir les notions de base : savoir lire les documents budgétaires, les principes budgétaires (annualité, unité, universalité, sincérité, équilibre...). L'ordonnateur et le comptable. Le contrôle de légalité. Les annexes et les ratios. La maquette budgétaire.

*Par Antoine Gobin, fonctionnaire territorial*